MARDI, LE 7 NOVEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 7 novembre 2023, à compter de 19 h 35, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

Sont présents :	Monsieur	Vincent Gingras, maire
	Monsieur	Richard Moreau, conseiller nº 4
	Madame	Fanny Giroux, conseillère nº 5
	Monsieur	Benjamin Brunet-Duclos, conseiller nº 6
Sont absents :	Monsieur	Xavier Mantha, conseiller nº 1
	Madame	Vicky Brunet, conseillère nº 2
	Madame	Marianne Morency-Landry, conseillère nº 3

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Vincent Gingras, maire, agit à titre de président d'assemblée et Monsieur Daniel Gauthier, greffier-trésorier adjoint, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Assiste également à la séance : Monsieur Roland Fournier, chef aux travaux publics

Assemblée : 2 personnes

2. MOT DU MAIRE

Bonsoir, tout d'abord au nom de la municipalité de Latulipe-et-Gaboury, j'aimerais offrir nos plus sincères condoléances à la famille Marcotte à la suite du décès de monsieur Rolland Marcotte, et à la famille Gauthier, pour la perte de monsieur Lionel Gauthier. Nous sommes avec vous pour ces moments difficiles. Je veux également offrir mes condoléances à la famille Brunet-Duclos pour le décès de monsieur Bernard Brunet, père de Vicky. Nos pensées sont avec vous également.

Nous sommes déjà en novembre et nous pouvons dire que le mois d'octobre n'a pas été de tout repos côté météo. Nous faisons le maximum pour atténuer les impacts mais ce n'est vraiment pas évident.

Les travaux du réseau d'égout sont maintenant terminés. Espérons que le problème sera réglé au moins jusqu'au remplacement complet du réseau.

Nous avons également eu une rencontre avec le service d'évaluation de la MRC. Le nouveau rôle d'évaluation a été réalisé et l'augmentation de la valeur uniformisée est spectaculaire. On parle ici de 33% soit 33 millions de dollars au lieu de 25 millions au dernier rôle. Un bon défi pour notre administration.

J'aimerais remercier les bénévoles qui ont œuvré à l'organisation de la soirée d'Halloween, le 27 novembre dernier. Merci de faire une différence pour notre communauté!

Cette semaine nous avons des absents au conseil pour une raison précise. En effet, Julie, Marianne et Xavier sont à St-Camille pour une mission en développement municipal. Nous sommes dans une démarche de vitalisation et il est important d'aller s'inspirer dans des milieux comme le nôtre qui ont réussi à contrer la dévitalisation. L'avenir de notre communauté doit essentiellement passer par un changement d'approche en développement communautaire.

Sur ce bon conseil!

23-11-191 **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2023
5. Suivi des séances précédentes
6. Première période de questions
7. Compte rendu du maire portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue
8. Adoption des comptes / Octobre 2023
9. Résolution autorisant le paiement final concernant l'achat d'un camion incendie à la municipalité de Fugèreville
10. Renouvellement du contrat de services juridiques

11. Résolution autorisant le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du projet de construction d'un abri des joueurs à la patinoire auprès du Fonds Région et Ruralité – Volet 4 2023
12. Résolution autorisant le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du projet de construction d'un abri des joueurs à la patinoire auprès du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)
13. Résolution autorisant le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du projet de construction d'un abri des joueurs à la patinoire auprès de la caisse Desjardins du Témiscamingue
14. Résolution autorisant le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du projet de construction d'un abri des joueurs à la patinoire auprès du Fonds L'unique de Loisir et Sport de l'Abitibi-Témiscamingue
15. Résolution autorisant la signature de l'addenda à l'entente relative à la fourniture d'équipement pour des services d'aqueduc et des eaux usées
16. Résolution d'appui au Comité des Eaux profondes concernant le dépôt d'un projet de construction d'un centre aquatique auprès du Programme d'aide financière aux infrastructure récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)
17. Résolution autorisant le renouvellement de l'adhésion au Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue
18. Offre de promotion touristique dans le Guide touristique officiel 2024-2025 de Tourisme Abitibi-Témiscamingue
19. Correspondance
20. Affaires diverses
21. Deuxième période de questions
22. Clôture de la séance

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

23-11-192 **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2023**

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2023 soit adopté tel que rédigé.

5. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

23-11-193 **5.1 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BUREAU MUNICIPAL AU 4, RUE PRINCIPALE OUEST**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury a le projet de réaliser des travaux d'aménagement intérieur au 4, rue Principale Ouest afin d'y installer le bureau municipal;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues (taxes nettes) :

- Lenax construction 114 954.60 $
- Maçonnerie Gilles Caya 122 068.24 $

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des membres du conseil de retenir les services de Lenax construction :

QUE le financement de ce projet provienne, pour une somme de 59 104.00 $, du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) et pour une somme de 55 850.60 $ des surplus libres.

5.2 FERMETURE DE LA BILBIOTHÈQUE MUNICIPALE – OFFRE DE MAINTIEN D'UN SERVICE PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE DU CARREFOUR ET DE L'ÉCOLE MARIE-IMMACULÉE

Le conseil souhaite remettre le sujet à la séance de décembre 2023.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION

Demande concernant la tenue d'un marché de Noël au centre communautaire le 2 décembre 2023.

7. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Le 26 octobre dernier, à Laverlochère, se tenait une importante assemblée d'élus concernant le projet de piscine pour le Témiscamingue. Nous avons eu une présentation du projet et de ses coûts. Vous ne serez pas surpris de savoir que ceux-ci ont explosés. Nous sommes actuellement à un projet de 27 millions de dollars. L'OBNL

qui gère le projet a besoin de l'appui des municipalités pour pouvoir soumettre le dossier pour les différentes subventions. L'objectif est de financer le tout à hauteur de 90%. À suivre.

Le projet d'incinérateur a essuyé un recul dernièrement. Le seul soumissionnaire n'était pas conforme et les coûts étaient beaucoup trop élevés, environ 25 millions de dollars.

Le pacte fiscal avec le gouvernement du Québec a été signé. Nous pouvons compter sur d'importantes sommes d'argent pour les projets sur notre territoire. Par contre, il est noté que les montants n'ont pas été indexés malgré la montée inflationniste des prix de réalisation. C'est déplorable.

La MRC travaille à son budget 2024, d'emblée nous pouvons nous attendre à une augmentation des quoteparts versées à la MRC. Un autre défi attend l'équipe municipale pour le budget de la municipalité.

8. ADOPTION DES COMPTES / OCTOBRE 2023

8.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS

COMPTES PAYÉS OCTOBRE 2023		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	13 744.70 $	Salaire net / Dir. gen. et sec. trés. et agent de développement, Chef et préposé aux travaux publics*, Surveillant Écocentre, adjoint à la direction et Pompiers
La Capitale Assurance	1 064.87 $	Ass. collective / Octobre 2023
Revenu Québec	5 320.03 $	Remises salariales / Octobre 2023
Revenu Canada	2 057.32 $	Remises salariales / Octobre 2023
Hydro Québec	272.94 $	Électricité / Éclairage public
" "	852.33 $	Électricité / Centre communautaire
" "	43.15 $	Électricité / Entrepôt RDD
" "	336.98 $	Électricité / 4 Principale Ouest
" "	145.83 $	Électricité / Garage municipal
" "	67.46 $	Électricité / Patinoire
" "	1 286.03 $	Électricité / Traitement eau potable
Bell Mobilité	564.84 $	Cellulaire / Octobre 2023
Télébec	141.74 $	Téléphone / Traitement eau potable
Communication Cloudli	99.89 $	Téléphonie IP / Bureau et centre comm.
Fondation Philippe-Chabot	200.00 $	Don
Landry, Richard	4 202.34 $	Travaux 9e Rang Ouest
Société de Développement du Témiscamingue	4 000.00 $	Contribution RAID Témiscamien 2023
Sports-Inter	1 949.46 $	Tableau pointage Électronique*
Fleurs Locales	104.95 $	Journal Fleur Locale
École du Carrefour	652.00 $	Loyer point de services*
James Alan Telford	429.13 $	Remboursement de taxe trop perçu d'avance
Pépin Jean-Pierre	300.00 $	Location bureau
TOTAL	37 835.99 $	

23-11-194

8.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

COMPTES À PAYER		
FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
AddEnergie	883.87 $	Service de gestion Borne de recharges (frais pour 3 ans)
Bellehumeur Électriques	352.94 $	Réparation Frigidaire Centre Communautaire
Camping Québec	290.00 $	Frais d'enregistrement camping LDB/ PPAR
Corporation développement Gaboury	137.97 $	Location chambres / Journées de la Culture*
Engiteck services d'ingénierie	44 643.64 $	Étude géotechniques rue Carrefour Nord*
Équipement Mori7 Inc.	1 494.68 $	Pièces pour lame de la déneigeuse
GLS Logistics Systems Canada Ltd	70.30 $	Frais de messagerie GLS
H2Lab Inc.	106.47 $	Analyse d'eau potable
H2O Innovation Inc.	1 457.39 $	Produit chimiques et frais transport
Lauzon Équipement	3 481.44 $	Camion Vaccuum / Réfection égout rue Princ. Est
L'Intro Musiques	574.88 $	Loc. système de son / Journées de la Culture*
MRC de Témiscamingue	1 593.00 $	Contribution RIFT
	880.38 $	Contribution transport REL et renouvellement licences Anti-Virus (2 ans)
Municipalité de Béarn	10 063.02 $	3e versement / Entente en eau 2023

Municipalité de Fugèreville	4 000.00 $	4e versement Autopompe Inter 900 1986
PG Solutions Inc.	86.23 $	Formation portant sur le dépôt du rôle
Pavage W. Sirard	38 045.23 $	Pavages / Réfection égout rue Princ. Est
Quincaillerie de l'Est	1 703.16 $	Essence / Camion, chargeuse-Pelleteuse et petits équipements
	807.03 $	Articles divers / Voirie et pompe submersible
	576.64 $	Articles divers / Réfection égout rue Princ. Est
	2 873.11 $	Articles divers / Patinoire
	266.74 $	Timbre bureau et articles divers pour traitement eau potable
Quincaillerie Home Hardware	229.94 $	Aspirateur / Bureau
Radio Témiscamingue Inc.	114.98 $	Avis public aux citoyens / Eau potable
Roxanne Labbé	200.00 $	Conte d'Halloween
Sam sur le Pouce	862.31 $	Buffet / Inauguration projet Pointe-aux-Roches II
Service Informatiques Logitem Inc.	103.42 $	Caisse de papiers imprimante
Transport D. Barrette	26 485.15 $	Réfection égout rue Princ. Est
" "	6 323.63 $	Sable d'hiver (réserve pour 3 ans)
Transport Jolatem Inc.	3 141.70 $	Ponceaux / Réfection égout rue Princ. Est
Grand Total (Achat)	151 849.25 $	
* Dépenses subventionnées		

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que les comptes à payer soient approuvés pour le mois d'octobre 2023, tels que présentés ci-dessus :

QUE la somme de 71 730.16 $ (taxes incluses) concernant la réfection de l'égout de la rue Principale Est soit attribuée à un emprunt bancaire à obtenir ultérieurement.

23-11-195 **9. RÉSOLUTION AUTORISANT LE PAIEMENT FINAL CONCERNANT L'ACHAT D'UN CAMION INCENDIE À LA MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE**

Il est proposé par Richard Moreau et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury effectue le paiement final au montant de 4 000.00$ à la municipalité de Fugèreville concernant l'achat d'un camion incendie :

QUE la somme nécessaire pour ce paiement soit prélevée dans les surplus libres.

23-11-196 **10. ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À DEVEAU AVOCATS – 1ER JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2024**

ATTENDU qu'en prévision de sa prochaine année budgétaire, la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau Avocats – Outaouais afin de répondre à ses besoins en cette matière;

ATTENDU l'offre de services du 19 octobre 2023 préparée à cette fin par Deveau Avocats;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos, appuyé par Richard Moreau,

Et résolu que ce conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau Avocats, laquelle se décrit comme suit :

- **Service offert :** Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;
- **Personnes autorisées à consulter :** Le maire, la directrice générale, l'inspecteur en bâtiment et en environnement;
- **Durée du contrat :** 1 an, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024;
- **Coût forfaitaire :** 900 $ par année, taxes en sus, incluant la révision des procès-verbaux;
- **Pour tous les autres mandats demandés :** Taux horaire de 250 $ de l'heure;
- Tout compte impayé après un délai de soixante (60) jours portera à intérêts au taux de 10% l'an.

23-11-197 **11. RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ABRI DES JOUEURS À LA PATINOIRE AUPRÈS DU FONDS RÉGION ET RURALITÉ – VOLET 4 2023**

CONSIDÉRANT QUE la cabane à patinoire est désuète depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE cette infrastructure est importante pour assurer un service de qualité à la population, à la clientèle scolaire et aux touristes;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de cette infrastructure de sport et de loisir revalorisera l'image de la Municipalité;

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury dépose le projet « Construction d'un abri des joueurs - patinoire » au Programme FRR – Volet 4 soutien à la vitalisation :

QUE la présente demande de subvention soit au montant de 18 777 $;

QUE Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à cette demande.

23-11-198 **12. RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ABRI DES JOUEURS À LA PATINOIRE AUPRÈS DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR (PAFIRSPA)**

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury autorise la présentation du projet de « Construction d'un abri des joueurs - patinoire » au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury à payer sa part des coût admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coût généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury désigne madame Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

23-11-199 **13. RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ABRI DES JOUEURS À LA PATINOIRE AUPRÈS DE CAISSE DESJARDINS DU TÉMISCAMINGUE**

CONSIDÉRANT QUE la cabane à patinoire est désuète depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE cette infrastructure est importante pour assurer un service de qualité en sport et en loisir à la population, la clientèle scolaire et aux touristes;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de cette infrastructure de sport et de loisir revalorisera l'image de la Municipalité;

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury dépose une offre de partenariat à caisse Desjardins du Témiscamingue dans le cadre du projet « Construction d'un abri des joueurs - patinoire » :

QUE la présente demande de partenariat soit au montant de 30 000 $;

QUE Julie Gilbert, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à cette demande.

23-11-200 **14. RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ABRI DES JOUEURS À LA PATINOIRE AUPRÈS DU FONDS L'UNIQUE DE LOISIR ET SPORT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (LSAT)**

CONSIDÉRANT QUE la cabane à patinoire est désuète depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE cette infrastructure est importante pour assurer un service de qualité en sport et en loisir à la population, la clientèle scolaire et aux touristes;

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury dépose le projet « Construction d'un abri des joueurs à la patinoire » auprès du Fonds l'unique de Loisir et Sport de l'Abitibi-Témiscamingue :

QUE la présente demande de subvention soit au montant de 10 000 $;

QUE Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à cette demande.

23-11-201 **15.RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE L'ADDENDA À L'ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENT POUR DES SERVICES D'AQUEDUC ET DES EAUX USÉES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Béarn a signé, le 16 décembre 2019, une *Entente intermunicipale relative à la fourniture d'équipements pour des services d'aqueduc et des eaux usées* avec les municipalités de Fugèreville, Latulipe-et-Gaboury, Laverlochère-Angliers, Lorrainville, Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Édouard-de-Fabre, Saint-Eugène-de-Guigues et les villes de Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie, conformément aux dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes, et des articles 569 et suivants du Code Municipal du Québec,

ATTENDU QUE les municipalités parties à l'entente acceptent de vendre à la municipalité de Béarn qui agit à titre de gestionnaire de *l'Entente intermunicipale relative à la couverture des services en eau potable et en eaux usées et la mise en commun d'équipements complémentaires* les équipements de l'*Entente intermunicipale relative à la fourniture d'équipements pour des services d'aqueduc et d'eaux usées* ;

ATTENDU QUE les municipalités parties à l'entente acceptent de modifier ladite entente;

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir par addenda lesdites modifications;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Fanny Giroux appuyé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury approuve l'addenda à *Entente intermunicipale relative à la fourniture d'équipements pour des services d'aqueduc et des eaux usées* avec la Municipalité de Béarn, tel que présenté par la direction.
- Le maire et la greffière-trésorière sont autorisés à signer ladite entente.

23-11-202 **16. RÉSOLUTION D'APPUI AU COMITÉ DES EAUX PROFONDES CONCERNANT LE DÉPÔT D'UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE AUPRÈS DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR (PAFIRSPA)**

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury appuie le projet du *Complexe des Eaux profondes* pour la nouvelle infrastructure aquatique au Témiscamingue afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.

QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury s'engage à conclure une entente de service et de contribution financière annuelle avec le *Complexe des Eaux profondes* pour la nouvelle infrastructure aquatique au Témiscamingue afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

23-11-203 **17. RÉSOLUTION AUTORISANT LE RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury renouvelle son adhésion au conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue au montant de 60.00 $.

18. OFFRE DE PROMOTION TOURISTIQUE DANS LE GUIDE TOURISTIQUE OFFICIEL 2024-2025 DE TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Refusé

19. CORRESPONDANCE

23-11-204 **19.1 CLUB DE MOTONEIGE DU TÉMISCAMINGUE / DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT D'UN SURFACEUR**

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury autorise le Club de Motoneige du Témiscamingue à stationner, gratuitement, un surfaceur, pendant la période hivernale, dans la cour du garage municipal situé au 6, rue Principale Ouest :

QU'UN branchement électrique soit inclus.

20. AFFAIRES DIVERSES

23-11-205 **20.1 FÊTE DE NOËL DES ENFANTS**

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des présents membres du conseil qu'une fête de Noël pour les enfants se tienne le dimanche 3 décembre 2023.

23-11-206 **20.2 VŒUX DES FÊTES**

Il est proposé par Richard Moreau et résolu à l'unanimité des présents membres du conseil qu'une carte de souhaits de la période des Fêtes soit distribuée à toutes les adresses dans la communauté.

20.3 RENCONTRE DE TRAVAIL PORTANT SUR LE BUDGET 2024 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI)

Que la direction voit à la préparation d'une rencontre de travail concernant le budget 2024 dans la semaine du 27 novembre 2023.

20.4 DÉCLARATION DE MISE À JOUR DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le formulaire de déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires est donné à tous les élus(es). Celui-ci doit être remis, rempli et signé, à la greffière-trésorière et directrice générale au plus tard à la séance régulière du conseil de janvier 2024.

23-11-207 **20.5 SERVICES DE CONCIERGERIE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Le conseil souhaite reporter le sujet à la séance de décembre 2023.

21. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question

23-11-208 **22. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Richard Moreau et résolu à l'unanimité des membres du conseil de clore la séance.

Il est 20 heures 43 minutes.

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses autorisées en vertu des résolutions adoptées ci-dessus ont été autorisées par le conseil (C.M., art. 961)

Signé à, la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury ce 07 novembre 2023.

_____

Daniel Gauthier, greffier-trésorier adjoint

_____ _____

Vincent Gingras, maire Daniel Gauthier, greffier-trésorier adjoint